Envoyé en préfecture le 14/11/2026
Reçu en préfecture le 14/11/2026
Publié le
ID : 087-218703403-20261113-2026_56-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Champagnac La Rivière

Nombre de conseillers :		L'an deux mille vingt-six,
En exercice :	15	le vendredi 13 novembre
Présents :	14	Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPAGNAC LA RIVIERE,
Votants :	15	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente,
		sous la présidence de Mme Audrey ILAHA-ITEMA, Maire
		Date de convocation du Conseil Municipal : le 6 novembre 2026
		PRESENTS : Mme Audrey ILAHA-ITEMA ; Mme Anne THOMAS ; M. Patrice FAURE ; Mme Sandrine BUISSON ; Mme Nadège DESVEAUX ; Mme Laetitia LEVEQUE ; Mme Anita DOMENGE ; M. Jean-François BONILLA DE LA PLATA ; M. Alexandre LOMBERTIE ; M. Charles-Antoine DARFEUILLES ; Mme Annie DUPUY, M. Jean-Marc GIACCORDO, M. Patrick RENÉ, Mme Véronique GUINE
		ABSENTS :
POUR :	14	M. Fabien MEILLAUD, excusé, qui donne pouvoir à Mme Audrey ILAHA-ITEMA
CONTRE :	1	***Ouverture de la séance à 18h00***
ABSTENTIONS :	0	*Mme Anne THOMAS est désignée secrétaire de séance*

Délibération n° 2026-56 : **Stérilisation des chats errants au Poteau**

Une habitante du Poteau a sollicité la commune pour mener une campagne de stérilisation des chats errants.

La commune peut mener une campagne de stérilisation sur décision du Conseil Municipal, et la procédure est la suivante :

- Le Maire prend un arrêté définissant une localisation et une temporalité pour la campagne de stérilisation. L'arrêté est affiché sur place et à la Mairie, et la communication est faite auprès des habitants.
- Etablissement d'un conventionnement avec un cabinet vétérinaire
- Prise en charge des frais d'identification et de stérilisation

3 campagnes de stérilisation ont été menées sous le mandat précédent, aux villages des Mondoux, de La Favinie et de Grateloube. Pour ces campagnes, la commune a établi un partenariat avec des associations de chasse locale pour la fourniture de cages de trappage, et il incombait aux habitants d'effectuer le relevé des cages, le transport au cabinet vétérinaire et les soins au retour (les chats doivent attendre un certain délai avant d'être relâchés en extérieur, qui dépend de l'intervention – stérilisation mâle ou femelle, avortement, soin sur d'autres pathologies absolument nécessaire...). 2 des 3 campagnes ont été un succès, avec un total de 19 chats stérilisés.

Une campagne est actuellement en cours au village de l'Etang, pour 3 chats. Il y a 3 chats à stériliser au Poteau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CHARGE** Mme le Maire de mener une campagne de stérilisation des chats errants au Poteau
- **ACCEPTE** la prise en charge des stérilisations dans le cadre de la campagne

---

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
En mairie le 13 novembre 2026

Le Maire
Audrey ILAHA-ITEMA

MAIRIE DE CHAMPAGNAC LA RIVIERE (HAUTE-VIENNE)

Certifié exécutoire le
Reçu en sous-préfecture le
Publié le

Mairie de Champagnac-la-Rivière
4 Place de la Mairie
87150 CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE

05 55 78 17 72
mairie@champagnaclariviere.fr
www.champagnaclariviere.fr